

MUKWINDI Jean

✓ D
4 P

Demande d'Inscription à un Examen

19 Mars 1960

Nom et adresse:

Fr. Marcel
Frères de la Charité
ASTRIDA

Date: Astrida le 19 mars 1960

Service de l'Enregistrement
Date: 22 MARS 1960
Classement N° HUV 6
Dossier Q 16
Révisé par n° B/ 1

ok
DEMANDE D'INSCRIPTION A UN EXAMEN DE JURY CENTRAL:

Le soussigné:

Nom et prénoms: MURWINDI Jean en religion Frère Marcel

Etat civil: célibataire

Profession: Frère de la Charité

Lieu et date de naissance: Rushashi cheff. Bumbogo (Ecc. Kigali)
en 1934

Résidence: Astrida

Déclare vouloir subir en 1959 l'examen du Jury Central prévu pour la 4.ème catégorie c.à d.: cycle de l'école secondaire moderne normale (6 années)

Il désire être examiné en langue indigène: kinyaruswanda et en religion: catholique

Il a accompli les études suivantes: école du Moniteur à Kaxa
cycle supérieur (normal) au groupe scolaire à Astrida

Il joint à la présente demande:

- 1° un certificat de résidence
- 2° un certificat de bonne conduite
- 3° les textes des six morceaux devant servir à l'épreuve oral de français. (x)

Il désire que la convocation à l'examen lui soit adressée à groupe scolaire d'Astrida

Signature: Frère Marcel

les 6 textes voir le liste ci-joint: La littérature expliquée par Ch. H. des Esanges

coche et la mouche	La Fontaine	p. 126	} <u>Merci joint à la demande</u> <u>le 22.3.</u>
carrosse	Hou de Saigné	p. 177	
St Pierre	J. J. Rousseau	p. 246	
arin	Alphonse Daudet	p. 605	
du Maroc	Charaud Frères	p. 659	
et le léopard	Collette	p. 657	

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DE L'HYGIENE
HOPITAUX D'ASTRIDA. —

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE.


Je soussigné Dr. P. DUREN Médecin du Gouverne-
ment à Astrida, certifie avoir examiné le (~~la~~) nommé Marcel UKWINDI
des Frères de la Charité, agé (~~e~~) de 24 ans et avoir
constaté qu'il (~~elle~~) jouit d'une bonne santé et est exempt de
toute maladie ou infirmité.

Radioscopie thorax : normale.

Vaccination anti-variolique.



Astrida, le 18/3/60.

Le Médecin, P. DUREN, 

CERTIFICAT DE RESIDENCE.
=====

Je soussigné, RULMONT, José, Joseph, Auguste, Ghislain, Agent Territorial Principal à Astrida, Délégué par l'Administrateur de Territoire ff. J. NAEGELS, certifie que le nommé MUKWINDI Jean, en religion Frère Marcel, fils de BIHENO Martin et de MUKARUKARA Elisabeth, de la sous-chefferie RUSHASHI, Chefferie BUMBOGO, Territoire de KIGALI né en 1934 réside en Territoire d'ASTRIDA du 17 août 1958 à ce jour.-

Fait à Astrida, le 15 mars 1960

L'Agent Territorial Principal

RULMONT, J.



